



ensemble

Numéro 5
Septembre 2011

Bulletin d'information de la section CGT- Finances publiques des Alpes de Haute Provence

Au cours des dernières CAP, le Directeur Départemental a dénoncé le nombre, selon lui trop élevé, de congés de maladie dans le Département au cours du 1^{er} trimestre 2011. Il a déclaré qu'il trouvait anormal qu'il y ait davantage d'absentéisme dans ce Département par rapport à d'autres, alors que nos conditions de travail sont, soi-disant, meilleures.

Ce chiffre est d'ailleurs asséné, répété à qui veut l'entendre, sans pour autant que l'on en connaisse le détail, ou même l'évolution par rapport aux années antérieures. Il est exact qu'actuellement dans le Département, chaque emploi accordé par le Ministère est pourvu, qu'il y a actuellement 2 emplois PACTE et 3 emplois handicapés et que la dotation en cadres A dans le Département est particulièrement satisfaisante.

Mais :

- après avoir perdu quelques 100 emplois en 10 ans,
- le handicap de 8,5 agents dans la filière gestion publique correspondant au paramètre transversal enjeu,
- la classification de notre département en catégorie "sanitaire",

tout s'explique mieux.

De plus, à notre connaissance, aucun cas d'abus de congé maladie n'a été décelé depuis de nombreuses années.

La situation des effectifs correspond à la dotation du Ministère et non au besoin réel de services qui, malgré la baisse des personnels affectés, ont du faire face à une forte hausse de la population.

De plus notre département est constitué d'un grand nombre d'unités de petites taille, utiles mais fragiles.

Ce n'est pas parce qu'il existe une équipe de dépannage dont le nombre est d'ailleurs insuffisant pour couvrir la réalité des besoins, que l'on va se mettre en maladie pour souffler un peu. Quand il manque plusieurs agents dans une unité, le dépannage se limite à une seule personne, le déficit n'est pas couvert.

Depuis longtemps les résultats du Département témoignent du dévouement et de la conscience professionnelle des personnels. Le dernier sondage SOFRES indique d'ailleurs que le public considère les fonctionnaires compétents et honnêtes.

Mais ce dévouement n'est pas récompensé comme il devrait. Ainsi le décret concernant la participation de l'Etat aux frais de transport refuse toute indemnisation aux agents utilisant leur véhicule pour aller travailler. Vu l'état des transports publics dans le 04, cela revient à dire que nous sommes exclus d'office de la mesure.

En outre, à partir de 2013 une prime de performance (PFR) sera instaurée. Elle concernera les agents d'un même service dès lors que les objectifs fixés seront atteints.

On imagine la démotivation qui va régner dans les services qui connaissent de gros problèmes d'effectifs et qui seront sûrs de ne pas atteindre les résultats attendus.

Il ne faudra surtout pas tomber dans le piège tendu par l'Administration de rendre les collègues responsables de la non atteinte des objectifs.

Il nous faudra encore beaucoup de compétence et de patience pour utiliser en 2012 le logiciel CHORUS sur lequel la Cour des Comptes émet de forts doutes sur sa capacité à tenir la comptabilité générale de l'Etat cette même année, et qui fait, encore une fois, les choux gras du célèbre « Canard Enchaîné ».

Un autre problème que notre Administration passe sous silence, est la difficulté croissante d'obtenir du recouvrement avec la crise actuelle.

Il faut faire preuve de patience et de courage face à des contribuables rendus de plus en plus agressifs par les problèmes qu'ils rencontrent.

De plus, après la pause électorale il n'est pas douteux que les restructurations vont reprendre, il faudra éviter que nous subissions des déplacements arbitraires non souhaités

Il faut que la Direction tienne compte de nos difficultés et pour cela il faut se défendre.

ACTION DU 11 OCTOBRE : IL NOUS EST DEMANDE DE PROTESTER CONTRE
LES MESURES D'AUSTERITE TOUCHANT DE FACON QUASI EXCLUSIVE LES
SALARIES UNE DELEGATION REMETTRA UNE MOTION A LA DIRECTION CE
JOUR-LA

LE 20 OCTOBRE VOTEZ CGT